

Le 17 mai 2019

PAR COURRIEL

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Direction – Affaires réglementaires et  
approvisionnements en électricité  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
22<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone: (514) 879-6226  
Courriel :Caron.stephanie@hydro.qc.ca

**Objet : Suivi du protocole d'engagement en matière de recouvrement  
Dossier de la Régie : R-3439-2000**

Madame,

Conformément à l'article k du Protocole d'entente pour la clientèle résidentielle, accepté par la Régie dans sa décision D-2002-261, veuillez trouver ci-joint le Rapport de suivi du Bilan 2017 des dossiers d'ententes de paiement (clientèle résidentielle) pour lesquels le client a demandé la révision.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

La Chef – Affaires réglementaires

*(s) Stéphanie Caron*

Stéphanie Caron

cc : Participants à la rencontre technique du 17 janvier 2019  
Marie-Claude Julien, Plaintes en appel  
Claudine Vigneault, Conseillère Commercialisation  
Marc-Olivier Moisan-Plante, Union des consommateurs  
Simon Veilleux, Association des redistributeurs d'électricité du Québec